



No de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au Complexe des Générations, le lundi 4 mai 2026 à 19 h 30 à laquelle sont présents:

M. Guillaume Morin, Mme Julie Poirier, Mme Isabelle Bérubé, M. Francis Albert et M. Jérôme Dubé formant quorum sous la présidence de M. Jules Soucy, maire.

Le greffier/directeur général, M. Louis-Charles Moreau, assiste également à la réunion.

La séance est diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité.

RS-72-0526

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Isabelle Bérubé
et résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour en ajoutant le point suivant :

- Audit financier 2025

Adoptée à l'unanimité.

RS-73-0526

Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 avril 2026

Les conseillers ont reçu le procès-verbal du mois d'avril à l'avance par courriel et déclarent l'avoir tous lu. Tout est conforme aux discussions tenues et aux résolutions adoptées.

Il est proposé par M. Yvan Côté
et résolu à l'unanimité

que le procès-verbal du 8 avril 2026 dernier soit adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

Les bons coups du mois

Les élus prennent la parole afin de souligner les bons coups du mois d'avril. Il est notamment mentionné que la caserne 31 tiendra son traditionnel méchoui le 9 mai prochain. Les élus félicitent également M. Romain Bourgault pour l'obtention de la médaille de la Lieutenant-gouverneure pour la jeunesse grâce à son implication communautaire et scolaire. Les élus soulignent également l'initiative des soirées de présentation des Canadiens de Montréal au Complexe des Générations. Enfin, les élus tiennent à féliciter la Ferme Maraîchère St-Benoît, propriété de Mme Mélodie Desbiens, située à Packington, pour la reconnaissance obtenue dans la catégorie « Exploitation, transformation, production » du programme OSEntreprendre. Cette entreprise locale s'est démarquée par la qualité de son travail, sa passion et son engagement envers la communauté.

Prix remporté : Michaud Briques et Pierres inc

M. le maire prend la parole et mentionne que l'entreprise Michaud Briques et Pierres s'est démarquée en remportant le trophée régional des Prix Construire 2026 pour la région du Bas-Saint-Laurent / Gaspésie / Les Îles. À cette occasion, il avait préparé un cadeau afin de leur rendre



No de résolution
ou annotation

hommage, mais malheureusement, les représentants de l'entreprise n'étaient pas en mesure d'être présents. Le cadeau leur sera remis dès que possible. Félicitations à cette entreprise qui fait la fierté de notre communauté.

Suivi des comités

On fait un suivi sur les questions reçues lors de la dernière séance.

Conciliation bancaire

M. Louis-Charles Moreau, directeur général, informe les membres du conseil que la conciliation bancaire démontre un solde au 30 avril 2026 de 194 917,44 \$ au compte courant et de 18,86 \$ au fonds de roulement.

RS-74-0526

Approbation des comptes

Il est proposé par Mme Julie Poirier
et résolu à l'unanimité

d'approuver les comptes ci-dessous décrit :

MUNICIPALITE DE PACKINGTON		LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS	
		DU 01-04-2026 AU 31-04-2026	
A.D.M.Q.	LICENSE ANNUELLE MUNYS		373.67 \$
BASE 132	PROJET CAMPING RUSTIQUE		5 982.92 \$
AVANTIS CORPORATION	TRAVAUX LAVE VAISSELLE		146.06 \$
BOVIN & GAUVIN INC.	SERVICE INCENDIE (REMBOURSE)		588.67 \$
BUANDERIE K	NETTOYAGE SALOPETTES ET ACHAT SALOPETTES		259.85 \$
CNESST	AVIS DE COTISATION AJUSTEMENT 2026-2025-2024-2023-2022		276.70 \$
COOP. SERV. PETROLIERS	ESSENCE SERVICE TECHNIQUE		3 846.45 \$
DEMARREURS DES MARITIME (1990) LTEE	CAMION A NEIGE 2013 ET 2019		339.25 \$
JOSEPH DUMONT (1997) LTEE	REPARATION PONCEAU RANG 8 ET 9 SUD		3 265.79 \$
DUMONT CARL	FRAIS DE DEPLACEMENT FORMATION PONCEAU		55.08 \$
ELECTRONIQUE MERCIER LTEE	SERVICE INCENDIE ET SERVICE TECHNIQUE (326.30\$ REMBOUSE PAR SSI)		4 347.18 \$
EPICERIE DES 4 SOUS ENR	SERVICE TECHNIQUE COMPLEXE		143.59 \$
EXTINCTEUR RDL 2006	INSPECTION VISUEL AIR RESPIRABLE SSI		636.50 \$
FERME BEAUREGARD	TRAVAUX DENEIGEMENT BRIS PONCEAU RANG 8 ET 9 SUD		173.21 \$
HAUTE-VITESSE TEMISCOUATA INC.	SERVICE TELEPHONIE INTERNET GARAGE CANTINE		137.97 \$
HYDRO-QUEBEC	ECLAIRAGE PUBLIC, CASERNE, BUREAU, CAMPING, CANTINE, GARAGE COMPLEXE		6 119.31 \$
KAMPWISE	CAMPING FRAIS DE RESERVATION MARS 2026		110.38 \$
L'ARSENAL	CASQUES, BUNKER ET HABIT DE COMBAT SSI (PARTIE REMBOURSE PAR SSI 165.88)		8 695.26 \$
MARTIN BASTILLE INC	REPARATON PONCEAU RANG 8 ET 9 SUD		825.49 \$
MINISTERE DU REVENU QUEBEC	DAS MARS 2026		12 659.46 \$
GUY MORIN	INSTALLATION LAVEUSE CASERNE		147.86 \$
MOREAU LOUIS-CHARLES	FRAIS DE DEPLACEMENT ET FOURNITURE DE BUREAU		195.09 \$
PETITE CAISSE	TIMBRES		1.00 \$
PETROLES JACQUES LAROCHELLE INC	DIESEL SERVICE TECHNIQUE		5 429.25 \$
PIECES TEMIS	FOURNITURES GARAGE		152.16 \$
POTVIN AMELIE	VERIFICATION COMPTABLE 2025		2 219.60 \$
MINISTÈRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI	NORME OUVRAGE ROUTIER		58.21 \$
PURULATOR	FRAIS DE TRANSPORT		5.76 \$
NORDAC	THERMOPOMPE COMPLEXE		2 017.23 \$
RECEVEUR GENERAL CANADA	DAS MARS 2026		4 912.08 \$
REGIE DES DECHETS TEMISCOUATA	SITE D'ENFOUISSEMENT ET QUOTE PART 4/12		9 603.99 \$
BRANDT	PEPINE, NIVELEUSE		1 259.54 \$
BUROPRO CITATION INC	COPIE KONICA		63.30 \$
SYNDICAT EMPLOYES MUNICIPAUX	COTISATION SYNDICAL MARS 2026		322.39 \$
VILLE DE DEGELIS	ABRASIF		1 739.01 \$
VILLE TEMISCOUATA SUR LE LAC	REMPLISSAGE D'AIR SSI		229.95 \$
VISA AFFAIRES DESJARDINS	FOURNITURES DE BUREAU, FORMATION DG, BELL, ADMQ COTISATION ANNUELLE, PERMIS DE BAR		4 005.83 \$
	SORTIE SERVICE INCENDIE (1)		808.50 \$
** TOTAUX **		38 FOURNISSEURS	82 153.54 \$

Adoptée à l'unanimité.

Première période de questions

Aucune question

RS-75-0526

Situation routière de la municipalité

ATTENDU QUE le conseil municipal de Municipalité de Packington est conscient de la situation particulière de certains chemins municipaux, principalement le 6e Rang et le 5e Rang Sud;

ATTENDU QUE le directeur général a présenté aux membres du conseil un résumé global de l'état actuel des routes ainsi que l'avancement des travaux et des analyses effectuées;



No de résolution
ou annotation

RS-76-0526

ATTENDU QU'après discussion entre les membres du conseil, il est jugé nécessaire de procéder à des travaux correctifs sur les sections les plus problématiques et les plus utilisées du réseau routier;

ATTENDU QUE les travaux projetés consistent notamment à effectuer des améliorations sur environ 2,2 kilomètres du 6e Rang ainsi que sur environ 1,2 kilomètre du 5e Rang Sud;

ATTENDU QUE les travaux seraient réalisés à l'aide de pierre concassée 20-00 mm avec granulométrie afin d'assurer une meilleure qualité de roulement et de réduire considérablement la poussière;

Il est proposé par tous les élus
et résolu à l'unanimité

que la municipalité procède aux travaux d'amélioration routière sur les portions ciblées du 6e Rang et du 5e Rang Sud, selon les recommandations présentées au conseil;

que les travaux soient effectués sur les sections jugées les plus problématiques et les plus fréquentées;

que le matériau utilisé soit de la pierre concassée 20-00 mm avec granulométrie afin d'obtenir un meilleur état général des routes tout en diminuant la poussière;

que le conseil municipal invite les citoyens à constater un exemple concret du résultat recherché sur les portions du 8e et 9e Rang Nord situées à la limite de Packington et Saint-Eusèbe, où ce type de travaux a déjà été réalisé avec succès.

M. Patrick Michaud – Demande auprès de la municipalité

La municipalité de Packington a pris connaissance de la demande de M. Patrick Michaud concernant une éventuelle ouverture et continuité de la rue du Bocage afin de permettre la mise en valeur de terrains lui appartenant. M. Michaud mentionne que 12 terrains pourraient être disponibles pour la vente et que certains projets de développement pourraient également être envisagés dans ce secteur.

Le conseil municipal se montre ouvert à la demande et à la possibilité d'un futur développement dans ce secteur. La municipalité procédera à certaines vérifications concernant le projet et communiquera ultérieurement avec M. Patrick Michaud afin de discuter davantage des possibilités et orientations futures liées à ce dossier.

Finissants de l'École secondaire de Dégelis

Considérant une demande reçue de deux enseignantes de l'École secondaire de Dégelis concernant l'attribution de bourses aux finissants provenant de la municipalité de Packington ;

Considérant que plusieurs municipalités du secteur sont invitées à contribuer afin de souligner la réussite des élèves finissants ;

Il est proposé par M. Francis Albert Et résolu à
l'unanimité

que les élus de la municipalité de Packington soient disposés à contribuer personnellement un montant de 250 \$ par finissant afin de soutenir cette initiative.

que les modalités de remise des dons seront planifiées dans les prochaines semaines.



No de résolution
ou annotation

Office d'habitation du Témiscouata 2026

CONSIDÉRANT que l'Office d'habitation du Témiscouata demande aux municipalités une participation financière annuelle dans le cadre du Programme de rénovation des habitations à loyer modique (PRHLM);

CONSIDÉRANT que pour l'année 2026, la participation demandée à la municipalité de Packington est de 900 \$ représentant la portion municipale des travaux prévus pour les ensembles immobiliers sous gestion;

CONSIDÉRANT que ces travaux incluent notamment l'entretien, la réparation du système de traitement de l'eau ainsi que divers travaux d'amélioration;

CONSIDÉRANT que la municipalité reconnaît l'importance de maintenir en bon état les immeubles à vocation sociale sur son territoire;

En conséquence,

Il est proposé par M. Guillaume Morin
et résolu à l'unanimité

que la municipalité de Packington accepte de participer financièrement au PRHLM pour l'année 2026, pour un montant de 900 \$;

que ce montant soit prévu au budget municipal 2026 ou financé conformément aux dispositions financières en vigueur;

que la direction générale soit autorisée à transmettre la présente résolution à l'Office d'habitation du Témiscouata.

Adoptée à l'unanimité

Mobilisation en soin de santé : Évènement du 11 mai 2026

Mme Marie-Lyne Michaud se présente devant le conseil afin de rappeler l'évènement bénéfice qui se tiendra le 11 mai 2026 à compter de 17 h, dans le but de soutenir le Centre hospitalier de Témiscouata-sur-le-Lac. Elle explique brièvement les objectifs de cette activité, soit de mobiliser la population et d'amasser des fonds afin de contribuer au maintien et à l'amélioration des services offerts à la communauté.

M. le maire remercie Mme Michaud pour son implication et souligne l'importance de soutenir les initiatives locales venant en aide aux organismes et établissements de santé de la région. Il invite également les citoyens de la municipalité à participer en grand nombre à cet évènement et rappelle que tous sont les bienvenus.

RS-78-0526

Transport en vrac

Considérant que la Municipalité de Packington désire favoriser l'utilisation des services de camionnage locaux lors de l'exécution de contrats municipaux comportant le transport de matières en vrac ;

Considérant l'importance de soutenir les camionneurs résidents de la municipalité ainsi que les petites entreprises locales de camionnage abonnés à un service de courtage reconnu sur le territoire du Témiscouata ;

Considérant les dispositions prévues à la Loi sur le transport (L.R.Q. chapitre T-12) ;

Considérant que la Municipalité souhaite encadrer les modalités applicables au transport de matières et matériaux en vrac dans le cadre des travaux municipaux ;

Il est proposé par M. Guillaume
et résolu à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Que la Municipalité de Packington adopte les clauses administratives particulières suivantes relativement au transport en vrac :

1. Lors de l'exécution d'un contrat pour la municipalité relativement à des fournitures ou à des travaux comportant du transport de matières en vrac, l'entrepreneur et ses sous-traitants devront utiliser, en tout temps, pour le transport de matériaux en vrac, dans une proportion d'au moins 50 % en nombre des camions appartenant à des camionneurs résidents de la municipalité de Packington ou à de petites entreprises de camionnage de la municipalité, abonnés au service de courtage d'une association détenant un permis de courtage sur le territoire du Témiscouata, conformément à la Loi sur le transport (L.R.Q. chapitre T-12). Cette obligation s'applique au transport de toutes les matières en vrac provenant de leur source originale et principale qui entrent au chantier, ainsi qu'aux matériaux d'excavation ;
2. L'entrepreneur qui n'utilisera pas ses propres camions dans la proportion restante de 50 % devra faire appel aux services des camionneurs abonnés mentionnés au paragraphe précédent ;
3. Dans le cas de travaux exécutés par la municipalité en régie interne, le transport de matières en vrac sera effectué en priorité par les camions de la municipalité ou, à défaut, par les camionneurs mentionnés au paragraphe 1 ;
4. Les tarifs applicables pour le transport de matières et de matériaux en vrac seront ceux déterminés au recueil des tarifs de camionnage en vrac du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité

RS-79-0526 Débroussaillage 2026

Le conseil a reçu les prix de deux fournisseurs de travaux de débroussaillage. La soumission la plus basse serait celui de M. Carl Dubé pour un montant de 95 \$ / heure.

Il est proposé par Mme Isabelle Bérubé
et résolu à l'unanimité

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne la soumission la plus basse et ce en fonction des travaux à réaliser et de la grosseur des branches. La direction générale et le responsable de la voirie d'été planifieront les travaux à réaliser et détermineront lesquels des soumissionnaires seront retenus.

Adoptée à l'unanimité

RS-80-0526

Abat-poussière 2026

Reçu deux soumissions pour les travaux d'abat poussière, le plus bas soumissionnaire est au montant de 0,47 \$ du litre.

Il est proposé par M. Jérôme Dubé
et résolu à l'unanimité

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington retienne les services de DGE 9495-8758 Inc pour les travaux d'abat poussière au prix de 0,47 \$ du litre. Les travaux devront être réalisés conformément au devis descriptif soumis.

Les travaux seront payés à même le budget courant de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Fauchage 2026

M. Léon Deschamps, de Saint-Eusèbe, offre ses services pour les travaux de fauchages au tarif de 90 \$ de l'heure plus taxes.

Il est proposé par M. Francis Albert
et résolu à l'unanimité

que le Conseil municipal de Packington retienne les services de M. Léon Deschamps pour le fauchage des abords des routes au tarif de 80 \$ / heure plus taxes. Le Conseil demande que les travaux soient réalisés durant la première semaine du mois de juillet jusqu'à un maximum du 10 juillet.

Adoptée à l'unanimité.

RS-82-0526

Balai des rues 2026

L'entreprise Joseph Dumont (1997) Ltée, de Témiscouata-sur-le-Lac, offre ses services de balai mécanique au tarif de 140 \$ de l'heure plus taxes. Plus surcharge de carburant.

Il est proposé par M. Guillaume Morin
et résolu à l'unanimité

que le Conseil municipal de Packington retienne les services de l'entreprise d'excavation Joseph Dumont pour le balai de rue à 140 \$ / heure plus taxes avec surcharge de carburant. Le Conseil demande que les travaux soient réalisés durant le mois de mai 2025.

Adoptée à l'unanimité

RS-83-0526

Fonds Jeunesse Témiscouata : Renouvellement adhésion

ATTENDU QUE le Fonds Jeunesse Témiscouata soutient depuis 2007 l'établissement et le retour de jeunes diplômés âgés de 18 à 35 ans dans la région;

ATTENDU QUE plus de 1 270 bourses ont été attribuées à ce jour, représentant un investissement de 533 475 \$, avec un taux de rétention d'environ 87 %;

ATTENDU QUE ce programme constitue un levier important pour l'attraction, le développement et le maintien d'une main-d'œuvre qualifiée au Témiscouata;

ATTENDU QUE le Fonds Jeunesse Témiscouata reconduit pour 2026 sa formule de deux remises annuelles de bourses;

ATTENDU QUE la Municipalité de Packington souhaite contribuer à cette initiative bénéfique pour la vitalité régionale;
En conséquence,

Il est proposé par M. Francis Albert
et résolu à l'unanimité

que le conseil municipal de Packington accepte de renouveler sa participation au Fonds Jeunesse Témiscouata pour l'année 2026;
que la municipalité autorise le versement d'une contribution financière au montant de 152,75 \$, correspondant à 0,25 \$ par habitant;

que cette dépense soit imputée au poste budgétaire prévu à cet effet;

que la direction générale soit autorisée à effectuer le paiement et à signer tout document relatif à cette contribution.

Adoptée à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

RS-85-0526

Réseau BIBLIO-BSL

Il est proposé par M. Yvan Côté
et résolu à l'unanimité

de nommer Mme Julie-Diane Poirier à titre de représentante de la municipalité auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas-Saint-Laurent (CRSBP).

La présente résolution remplace et annule toute résolution antérieure concernant la nomination d'un représentant auprès du CRSBP.

Adoptée à l'unanimité

Service de garde communautaire CPE

M. le maire informe les membres du conseil ainsi que les citoyens que l'organisme œuvrant en milieu communautaire pour les services de garde et les places en CPE a ciblé la municipalité de Packington dans le cadre d'un projet visant l'implantation d'un service de garde pour les enfants de 0 à 4 ans.

Il est mentionné que des dirigeants du CPE seront présents lors d'une prochaine séance de travail afin de présenter davantage les détails, les besoins du milieu ainsi que les possibilités de développement pour la municipalité en lien avec ce projet.

Le conseil se dit favorable à poursuivre les discussions et souhaite informer les citoyens de cette démarche importante pour les familles de Packington et du secteur.

Correspondance

Aucune correspondance

Deuxième période de questions

Une question provenant de Mme Kristina Dumont Caron, transmise via Facebook, concerne l'entretien de la rue Principale et la possibilité d'effectuer davantage de balayage de rues. Le directeur général mentionne que des efforts supplémentaires seront apportés à cet effet et que le nécessaire sera fait afin d'améliorer la situation.

Rapport financier 2025

Il est proposé par M. Yvan Côté
et résolu à l'unanimité

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance de l'état consolidé de la situation financière de la municipalité de Packington au 31 décembre 2025 ainsi que les états consolidés des activités financières de fonctionnement et d'investissement, de l'évolution de la situation financière, des activités financières de fonctionnement à des fins budgétaires, des activités d'investissement à des fins budgétaires, du surplus accumulé, des réserves financières et des fonds réservés ainsi que des montants à pourvoir dans le futur de l'exercice terminé à cette date. Les états financiers consolidés, donnent une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ce rapport financier a été vérifié.

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée

À 20 h 52, l'ordre du jour étant épuisé, M. Jules Soucy propose la levée de l'assemblée.